

faisant part qu'il doit quitter l'école le 22 May, parce que ses deux
années de congé sont expirées. Je lui ai observé qu'ayant
été placé par votre protection dans un état, c'était
de vous que je devais recevoir cet avis de changement.
Qu'il était de mon devoir de faire cette observation, parce
que n'ayant pas achevé son éducation et quittant au moment
où l'enseignement profitait le plus, je me devais pour
faire croire qu'un élève était capable de diriger une
exploitation, alors qu'il n'avait pas vu la dernière et la
plus importante ^{partie} de l'instruction agricole — alors qu'il
n'avait pas résumé les connaissances requises et qu'il
n'avait pas tenté d'en faire l'application à l'organisation
d'une exploitation.

J'attendrai vos ordres, Monsieur le Ministre et
vous prie de prendre acte de ma déclaration, parce que
s'il arrivait que le Gouvernement eût chargé ce jeune
homme d'un professorat ou de la direction d'une ferme
modèle, et qu'il échouât par incapacité ou inexpérience,
cela ne pourrait être attribué à l'école où il aurait commencé
mais non pas achevé son éducation agricole. Au 22
May ^{prochain} M. Chromatiakos aura encore 6 mois d'étude
à faire et à approfondir la fin, le résultat qui sont la partie
la plus importante. — à la fin de 9^{ème}, après la clôture
du cours, les élèves ont besoin de 3 mois pour résumer,



Monsieur

Monsieur le Général Coletti,
Ministre plénipotentiaire du Roi
à la Grèce,
Rue d'Anjou-St-Honoré,
n: 26. à Paris



classer tout ce qu'ils ont appris et à faire l'application
raisonnée à l'organisation d'une culture qui leur est
donnée. La thèse qu'ils ont à soutenir la Discussion
pendant un jour entier sur ce sujet non seulement
d'apprécier la capacité de l'élève, et ce n'est qu'alors
qu'il reçoit le Diplôme de capacité s'il y a lieu.

Vous voyez, Monsieur le Général, que c'est à bon
droit que je déclarais que M. Chromatianos n'est pas
élève de Guignon et il fait son instruction incomplète.
Veuillez croire à la sincérité de mon sentiment

A. A. A. A.

Vous sçavez j'aurais l'honneur de vous remettre le résultat de
l'examen semestriel de M. Chromatianos. Cet élève ne fait
pas le progrès que j'espérais. Il a quelques lettres dans le
pays pour lequel j'ai eu de l'acclamation.



LETTRES AFFRANCHIES.

Institution Royale agronomique de Grignon (Seine et Oise)

Grignon, le 13 avril, 1840.

Monsieur le Ministre plenipotentier,

Permettez moi de rappeler à votre souvenir le
Compte de la pension de l'élève Chromatianos, mont.
à f. 987. 30.^c que vous m'avez mandé devoir
être versé chez Messieur Mallet, frere & Co.
et qui cependant n'ont pas été remis.

La fin du mois étant l'époque de la clôture
de mon compte, je suis obligé de presser la
rentée de fonds. Je vous serais donc fort
obligé de vouloir bien faire opérer ce règlement.

Agruez, Monsieur le Ministre plénipotentier,
L'expression de la haute considération

De votre D^{eu}oué Ex^{te}rité

"A. A." Anna D.

Je dois ajouter que M^r. Chromatianos vient de me